

DISCOURS SUR LE BUDGET

M. L'ORATEUR: —

Le 16 novembre 1916, j'avais l'honneur de soumettre à la Chambre l'état financier annuel de la province, avant de siéger en comité des subsides, et je conseillais fortement à tous de pratiquer la frugalité et l'économie; d'user de prudence et de précaution dans toutes leurs entreprises, afin de nous préparer à faire face aux grands problèmes que nous aurons à solutionner quand la victoire aura été obtenue et une paix durable déclarée.

Je n'ai qu'à répéter ce conseil; ce que je ferai encore avec plus d'insistance, parce que plus longue sera la lutte actuelle du monde entier au nom de la liberté, plus grandes seront les contributions imposées au crédit comme aux ressources de notre province, plus grand aussi l'effort que nous serons appelés à faire, au commencement de la période de reconstruction.

Agissons donc avec précaution, avec soin, avec prudence, mais aussi sans mettre en oubli que nous disposons des ressources, que nous avons une population douée de l'habileté et de l'énergie voulue pour aborder tous les grands problèmes, dont l'étude et la solution s'imposeront à nous comme population de cette province ou au Canada tout entier comme nation.

Les affaires de la province, je suis heureux de le déclarer, au cours de cette quatrième année de guerre, sont dans un excellent état; sur une base financière plus solide que jamais dans son histoire, dans une condition dont la population peut s'énorgueillir.

A ce résultat ont concouru seulement, mais dans la plus grande mesure, la prudence, la pratique de l'économie et la vigilance administrative en tout temps.

Je vais soumettre à la Chambre l'état des finances de la province pour l'année finissant le 30 juin 1917.